



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

**Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions
- TPSGC**

11 Laurier St., / 11, rue Laurier

Place du Portage, Phase III

Core 0B2 / Noyau 0B2

Gatineau

Québec

K1A 0S5

**SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address

**Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur**

Issuing Office - Bureau de distribution

Informatics Professional Services - EL
Division/Services professionnels en informatique -
division EL
4C2, Place du Portage
Gatineau
Québec
K1A 0S5

Title - Sujet NEW TBIPS-MANAGEMENT SERVICE	
Solicitation No. - N° de l'invitation E60ZR-173104/A	Amendment No. - N° modif. 012
Client Reference No. - N° de référence du client 20173104	Date 2017-08-30
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$EL-638-31698	
File No. - N° de dossier 638el.E60ZR-173104	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2017-09-11	
Time Zone Fuseau horaire Eastern Daylight Saving Time EDT	
F.O.B. - F.A.B.	
Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Mao, Lan	Buyer Id - Id de l'acheteur 638el
Telephone No. - N° de téléphone (819) 420-2074 ()	FAX No. - N° de FAX () -
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Solicitation No. - N° de l'invitation
E60ZR-173104/A

Amd. No. - N° de la modif.
012

Buyer ID - Id de l'acheteur
638el

Client Ref. No. - N° de réf. du client
E60ZR-173104

File No. - N° du dossier
638elE60ZR-173104

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

La modification 012 apportée à la demande de propositions (DP) vise à répondre aux questions de soumissionnaires.

Question 32

- a. Référence : Pièce-jointe 4.1, Critères d'évaluation de la soumission, volet 1 - Gestion des activités, 1.1 Critères d'évaluation obligatoires de l'organisation, O1
Dans la modification 5, le critère O1 (b) a été modifié ainsi « chaque contrat doit avoir été actif au cours des dix dernières années avant la date de publication de l'invitation à soumissionner; l'expérience démontrée en jours facturables doit avoir été acquise au cours des dix dernières années avant la date de publication de l'invitation à soumissionner. » Cependant, dans la modification 10, il a été modifié ainsi « chaque contrat doit avoir été octroyé au cours des dix dernières années avant la date de publication de l'invitation à soumissionner. »

Est-ce que l'État peut confirmer qu'il s'agit d'une erreur dans la modification 10 et que nous pouvons utiliser des contrats actifs au cours des dix dernières années, conformément à la modification 5, et que l'expérience démontrée en jours facturables doit avoir été acquise au cours des dix dernières années avant la date de publication de l'invitation à soumissionner?

- b. Modification 005 de la DDP, (b) Volet de travail modifié 1 - Gestion des activités, 1.1 Critères d'évaluation obligatoires de l'organisation, point (b) « chaque du contrat doit avoir été actif au cours des dix dernières années avant la date de publication de l'invitation à soumissionner; l'expérience démontrée en jours facturables doit avoir été acquise au cours des dix dernières années avant la date de publication de l'invitation à soumissionner. » La plus récente modification (010) ne reflète pas les changements apportés dans la modification 005. Est-ce que l'État pourrait publier une nouvelle modification avec les changements adoptés dans la modification 5 pour le point (b)?

Réponse 32

Voir la modification 011 à la DDP.

Question 33

Conformément à la justification de l'État fournie à la question 28 de la DDP sur la modification du volet 2, C2, est-ce que l'État ajustera la valeur monétaire du volet de travail 1, C2, car le nombre maximal de points a été atteint en fonction du nombre de jours facturables, mais le montant facturé demandé ne correspond pas? Cependant, la valeur totale des contrats attribués dépasse 12 M\$. Aux fins d'uniformisation, nous demandons d'appliquer la même justification qu'à la question 28, soit de calculer la valeur des contrats plutôt que le montant facturé par rôle.

Réponse 33

Non, les critères demeurent inchangés.

Question 34

Nous sommes reconnaissants de la souplesse et de la tolérance du Canada pour cet approvisionnement, en particulier en ce qui a trait au report de la date de clôture de l'invitation. Cela dit, il peut être difficile de joindre les personnes-ressources ou leur remplaçant à cette période-ci car plusieurs sont absents jusqu'au retour du congé de la fête du Travail ou la semaine suivante. De plus, il n'est pas facile de coordonner les détails connexes car il peut être difficile de les extraire de nos systèmes organisationnels. Nous sommes donc à nouveau confrontés au manque de ressources. Nous demandons donc de reporter la date de clôture de l'invitation au 22 septembre.

Réponse 34

La date de clôture de l'invitation demeure inchangée.

Solicitation No. - N° de l'invitation
E60ZR-173104/A

Amd. No. - N° de la modif.
012

Buyer ID - Id de l'acheteur
638el

Client Ref. No. - N° de réf. du client
E60ZR-173104

File No. - N° du dossier
638elE60ZR-173104

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

Question 35 :

Modification 011 révisée, O.1 se lit comme suit :

- a) les services mentionnés ont été fournis dans le cadre d'un maximum de cinq contrats; si plus de cinq contrats sont fournis, seuls les cinq premiers seront pris en considération;
- b) chaque contrat doit avoir été octroyé au cours des dix dernières années avant la date de publication de l'invitation à soumissionner;
- c) Si le soumissionnaire utilise des contrats de SPICT pour démontrer son expérience, le fait d'indiquer les catégories de ressources pour les SPICT suffira si les catégories de ressources utilisées pour démontrer sont identiques aux catégories de ressources requises dans la demande de propositions telles qu'énumérées dans le tableau ci-haut. Pour les autres contrats, le travail fourni dans chaque catégorie de ressources doit inclure au moins la moitié des tâches connexes énumérées à l'annexe A – Exigences en matière de services des AMA de la série EN578-170432 pour les SPICT pour cette catégorie de ressources.

Veillez confirmer que les « autres contrats » peuvent être des contrats de SPICT lorsque des ressources semblables ont été fournies dans différentes catégories de ressources, à condition que le soumissionnaire puisse prouver que plus de 50 % des tâches de l'énoncé des travaux ont été réalisées par la ou les ressources fournies.

Réponse 35 :

Oui, les « autres contrats » peuvent être des contrats de SPICT lorsque des ressources semblables ont été fournies dans différentes catégories de ressources.

TOUTES LES AUTRES CONDITIONS DEMEURENT INCHANGÉES.